L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 75, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI MATIN, 23 OCTOBRE.

AVIS D'ÉLECTION.

En conformité de la Proclamation lancée par son Excellence James Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 21 du septembre A. D 1865, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI sixième jour de novembre 1865, pour Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, Secrétaire d'Etat, Auditeur, Trésorier, Avocat Général et Surintendant d'Education de cet Etat.

Pour Représentants de l'Etat, devant servir deux années dans la Trente-Neuvième Congrès des Etats-Unis, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressional, comprenant cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, le Neuvième, Huitième, Septième, Sixième et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans et cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, qui est comprise entre les rues St-Louis, des Remparts et du Canal et le lac Pontchartrain.

Un Représentant pour le Deuxième District Congressional, composé de cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans qui est comprise entre les rues St-Louis, des Remparts et du Canal, et la rivière Mississippi, les Troisième, Deuxième et Premier Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans, et cette portion du Deuxième District Représentatif de la paroisse d'Orléans désignée par la loi sous le nom de Dixième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressional, qui comprend cette portion du Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée sous le nom de Onzième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Attendu qu'il est de plus ordonné que le jour susdit il sera élu des Sénateurs d'Etat à la Législature de l'Etat de la Louisiane par différents Districts Sénatoriaux, pour remplir la vacance de ceux dont le terme de service est expiré.

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Premier et Quatrième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de M. John F Montamat.)

Attendu qu'il est en outre ordonné que le jour susdit, savoir: Le sixième jour de Novembre 1865, il sera élu dans tout l'Etat des Représentants pour le terme de deux années, à savoir:

Trois Représentants du 1er District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Cinq Représentants du 2me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Sept Représentants du 3me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Neuf Représentants du 4me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 5me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 6me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 7me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 8me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 9me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Huit Représentants du 10me District Représentatif,

Deux Représentants pour cette portion de la Paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 8 heures A. M., jusqu'à 4 heures P. M. le jour ci-dessus mentionné à savoir: le sixième jour de novembre et l'huit cent soixante cinq, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des Commissaires d'Election qui seront nommés par l'autorité.

L'élection sera conduite et les returns en triplicata devront être adressés au soussigné, chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, le 21 d'octobre 1865.

21 oct—aux 6 nov. CHARLES BIENVENU, Shérif

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Exécutif.

Nouvelle Orléans, 2 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par J. E. Bloche pour la cristallisation de ses bons officiels comme escompteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir:

1o—Un bon en date du 10 juin 1856 pour $10,000, signé par J. E. Bloche, comme principal; et Vevay J. B. Bloche, comme caution.

2o—Un bon en date du 12 novembre 1859, pour le même montant, signé par J. E. Bloche, comme principal et Adolphe Bloche, comme caution.

3o—Un bon en date du 18 décembre 1860, pour le même montant, signé par les mêmes personnes. Les dits bons ayant été déposés pour le libre accomplissement des actes servant, comme susdit.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancelés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D 1865.

By the Governor: J. MADISON WELLS,
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 30sep—3o

ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Exécutif.

Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée pour la cristallisation des bons No 1 et 2 de J. E. Blanchard, comme escompteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir:

1o—Un bon en date du 29 janvier 1851 pour $10,000, signé par J. E. Blanchard, comme principal, et Mme Lyre-Guillot son caution.

2o—Un bon en date du 3 avril 1852 pour le même montant, signé par J. E. Blanchard comme principal et G. Chambon comme caution. Les dits bons ayant été déposés pour le libre accomplissement de ses devoirs comme escompteur.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancelés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D 1865.

Signé J. MADISON WELLS.
S. WROTNOWSKI, Secrétaire d'Etat. 30sep—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessement de la ville ayant été livrés au bureau des revenus d'assessement, le dit bureau se réunira à l'Hôtel de Ville, sale No 15, les LUNDI 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour réviser les tableaux du Bureau des Assesseurs et prendre en considération les demandes de rectification des personnes qui s'estiment lésées de la ville en sont et en augmentent derniers, après que les tableaux d'assessement auront été revisés, par le bureau des Assesseurs, pour examen et rectification.

Le soussigné se tiendra dans la susdite salle de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi les susdits jours, pendant trente jours, à partir du 3e courant, pour exposer les tableaux d'assessement et recevoir les demandes de rectification. E. L. BOUDOUSQUIE,
30sep—30o Secrétaire du Bureau des Revenus

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau de l'Assesseur d'Etat.

No 37 rue St-Pierre, 2nd District de la Ville Orléans,

A VIS est donné que les ROLLS d'assessement des Quartiers, Cinquième et Sixième Districts susdésignés, tombés par les rues du Canal et de l'Esplanade, seront exposés au public pendant trente jours, à ce bureau, à partir du 2 d'octobre, pour être examinés, pendant lequel temps toute personne lésée par le dit assessement puisse faire appel et le faire corriger.

PAUL DEVERGES,
26sep—3 19, 10, 26 oct Assesseur d'Etat.

B. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
—ET—
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nile-Orléans,

Se charge, comme par le passé de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour l'étranger. 7sep—1m

Graines de la Récolte de 1865.

De D. LANDRETH & SON, Philadelphie.

M. HAFNER a en magasin un choix de Graines de jardinage, qu'il vendra en toutes quantités que désirera l'acheteur. Ventes aux marchands de la campagne par demi-caisses, centaines ou mille; ou en paquets, ou autrement, pour le détail. Graines pour herbes, Trèfle rouge et blanc, oignons, etc.

E. HAFNER, 105 rue St. Charles,
19oct—1m Vis-à-vis le Théâtre St. Charles.

GRAINES DE JARDINAGE.

Le soussigné a en magasin un grand assortiment de graines de jardinage de la nouvelle récolte, savoir: Aussi: trèfle rouge et blanc, oignons pour manger, graines de vrai riz sec de la Havane, etc. Celeste assortie fraîches aux plus bas prix. On vendra aux marchands de la campagne par centaines ou milliers de paquets pour le détail. Les prix seront faits aux jardiniers du marché.

D. MAUFAY,
13oct—1m 104 Gravier, entre Camp et Magnolias.

LA MAISON DORÉE.

M. JOHN STAUNTON, propriétaire du Restaurant de John, annonce à son ancienne clientèle et au public qu'il a transporté son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DORÉE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne. 1er oct—1m.

JULES BLINEAU,
—13, *BOURBON, près CANAL*—
Veuler vous manger de bonnes huîtres?

Les amateurs trouveront largement de quoi se satisfaire dans le nouvel établissement que M. Jules Blineau vient d'ouvrir.

Un RESTAURANT en fait partie—Les gourmets peuvent se présenter. 30sep—1m

SALON ET RESTAURANT
DE
CASSIDY.
174.....Rue Gravier.....174.

Cet établissement bien connu est constamment pourvu de toutes espèces de gibier, de comestibles et de mets de saison frais, de tout premier fournis par les marchés du Sud et du Nord, fournis par les plus distingués. Les vins y sont de la meilleure qualité.

15oct—1m

Rosenfeld & Fass.
Crinolines—spirale de la Louisiane
FABRICANTS,
164 & 166—*Rue du Canal*—164 & 166

CRINOLINES
FAITES SUR COMMANDE

Tous les genres de crins. Nous serons vendus en quantité au gré des acheteurs.

Grand assortiment toujours en magasin.

Les personnes qui veulent les meilleures Crinolines et les Corsets les mieux faits sont invitées à visiter notre établissement. 8oct—3m

CINQUIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant—

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865.....		$149,359 26
Savoir: Primes d'incendie.....	$130,781 17	
Primes de mer.....	17,021 58	
Primes de rivières.....	22,960 21	
En moins: Primes remboursées.....	$971 00	$19,359 96
Risques non expirés.....	18,988 96	
		19,959 96
Montant net des primes.....		$129,399 57
PERTES PAYÉES DANS L'ANNÉE.		
Savoir: Pertes par Incendie.....	$13,649 53	
Pertes sur les mers.....	12,267 16	
Pertes sur les rivières.....	1,720 00	
	$26,636 21	
Réassurances.....	4,613 43	
Taxes à un gouvernement, tant à la Louisiane et autres.....	12,146 20	
Frais, loyer, quinze pour cent, &c. intérêt en sus, &c.....	23,142 73	
		67,907 57
Montant réservé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré.....		$21,791 99

Il certifié de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes.....	$14,726 10
Dû pour primes et en voie de perception.....	12,267 16
Fonds permanents et bons.....	1,000 00
Fixé sur hypothèque.....	4,779 00
Placé sur bons d'Etats, de banque et autres bons.....	28,295 00
Surplus de compagnie d'assurance mutuelle	3,110 00
En caisse.....	12,612 00
Propriété foncière.....	6,386 70
Actions des chemins de fer de la ville.....	21,150 00
Billets de souscription.....	125,325 62
Total.....	$235,704 32

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans.

Qu'on se souvienne que en 16e octobre 1865, pardevant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nlle Orléans, se sont présentés H. Gueschem, Président, et L. W. Saquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte de ses livres de la compagnie.

E. CANUCHEAU, Président.

L. W. SAQUIÉ, Secrétaire.
ED. MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats de dépôts non encore payés, sur portions des dits certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deuxième lundi de novembre prochain; ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de trois pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

E. CANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat, demi pensionnat et externat,
POUR JEUNES DEMOISELLES,
199 et 201 rue du Camp, entre les rues Julia et St Joseph.

LA réouverture des classes donne cette Institution aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Locquet sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.

L'enseignement de piano sera continué par Mme F. Locquet avec l'aide de professeurs émérites.

Les parents et les tuteurs des nouveaux élèves de Mme Le Roy, tant de la ville que de la campagne, qui désirent bien faire connaître que la session d'hiver finit le 30 juin, peuvent venir les quérir, dès lors, ou le premier lundi de juillet, pour les ramener à leurs maisons.

Les élèves de la campagne qui désirent rester à la Nouvelle-Orléans pendant les vacances pourront être reçus chez